



Fédération départementale



Compte – Rendu du Conseil d'Administration Du 31 janvier 2019, Le Pouzin

Le 31 janvier deux mille dix neuf, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Patrick ROUCOUX.

Étaient présents avec voix délibérative :

Mesdames : AVOGADRO Nathalie (avec le pouvoir de M. GAGOU), BERGERE Françoise, CARRET Françoise, CLEMENT-MONTALBANO Thérèse, COLLONGE Annie (avec le pouvoir Sébastien HAOND), RAYNARD Christiane (avec le pouvoir d'Alain FAUCUIT), DELLABBE Noëlle (avec le pouvoir de H. CHEIKH), FAURE Sandrine, REYMOND Chantal, RODRIGUEZ Marie (avec le pouvoir de JC HALLIER), SCHUSCHITZ Maud (avec le pouvoir d'Isabelle THIRY).

Messieurs : Stéphane COLLARD (avec le pouvoir de Pascale MANFREDI), Eric LACOMBE, ROUCOUX Patrick, Jean-Noël ROYER-MANOHA

Étaient excusés.

Mesdames : AUDIBERT Agnès, CHEIKH Halima, EVARD Karen, MANFREDI Pascale, BOUKHARI Nor El Houda, THOMEL Sylvie, Fanny GILLES, Isabelle THIRY

Messieurs : André GIODANO, GAGOU Mustapha, ASTIER Philippe, Alain FAUCUIT, Sébastien HAOND, Daniel BENASSY, Emile HORN, Nicolas SCARPACI, Jean Claude HALLIER

Étaient présents sans voix délibérative :

Madame : JAUME Vanessa (déléguée de la fédération)

Ordre du jour

- Allumons nos lanternes : Que s'est-il passé sur votre territoire depuis le dernier CA ?
- Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 22/11/2018.
- Retour-partage sur l'évaluation fédérale du 11 janvier 2019 effectuée avec les administrateurs fédéraux et les directions des CSX, accompagnés par l'URACS.
- Présentation d'une hypothèse de développement de la FACS par le bureau (éléments qualitatifs et budget s'y référant) – mise en débat
- Point sur la situation à Privas / Point sur la situation à La Voulte
- Présentation rapide du livret seniors finalisé
- Questions diverses

- **Allumons nos lanternes**

Le tour des centres sociaux présents fait ressortir plusieurs points :

- Des difficultés de dialogue avec les intercos (ex : Burzet et Valgorge)
- Les 2 rapprochements en cours (Privas et La Voulte) : démarche bien engagée sur ces deux territoires. Processus de dialogue. Parfois, manque d'information. Une grande vigilance est faite pour intégrer les bénévoles (compagnons et comité d'usagers) au pilotage des nouvelles structures.
- Développement des actions seniors sur plusieurs centres avec comme visée l'engagement citoyen de ce public (sur le territoire et dans la vie associative du centre) (Tournon, VDB, Les Vans, Beauchastel)
- Processus de DLA en cours à l'ASA. Très bonne dynamique. Facilite l'engagement des bénévoles dans l'association.
- Volonté d'anticiper la perte des fonds propres de la CAF : Annonay

- **Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 22 novembre 2018**

Nombre de votants pour ce vote : 23

Ne prennent pas part au vote : 2

Pour : 21 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

Le compte-rendu est adopté à la majorité des suffrages exprimés.

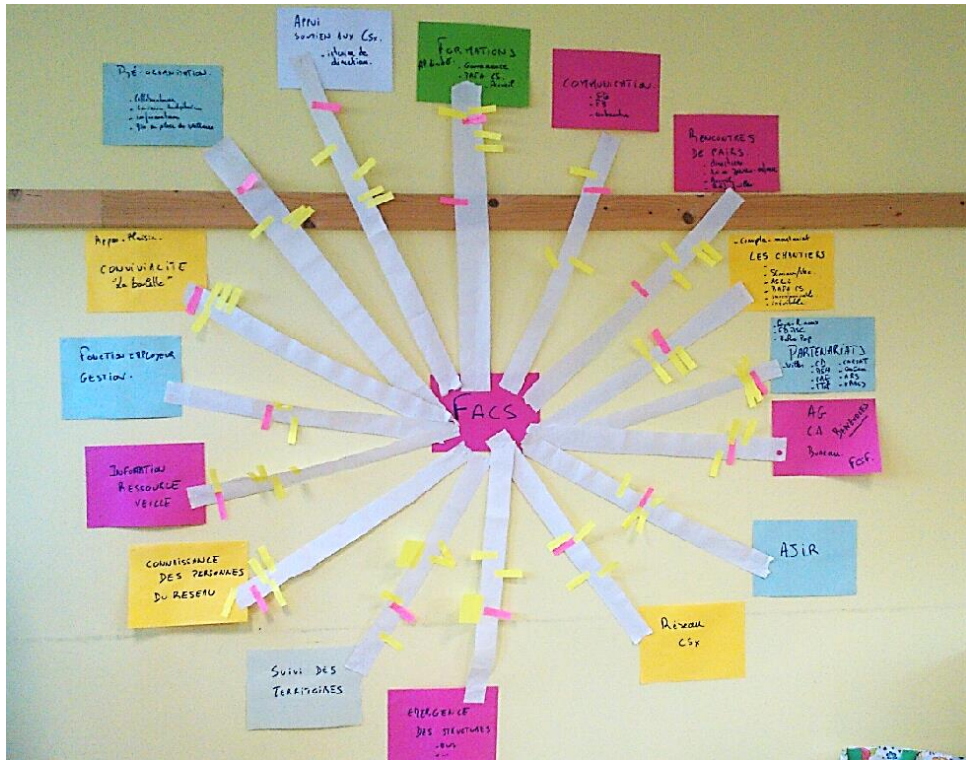
- **Retour-partage sur l'évaluation fédérale du 11 janvier 2019 effectuée avec les administrateurs fédéraux et les directions des CSX, accompagnés par l'URACS**

De 9 h 30 à 12 h 30 : réunion des administrateurs du collège bénévole. Etaient présents : l'ensemble des membres du bureau + 1 adm

De 14 h à 17 h 00 : réunion des administrateurs bénévoles + les directions (administrateurs ou non). Etaient présents : les participants du matin + 90 % des directions

Animation de la journée : Fabrice GOUT (délégué URACS)

Les administrateurs sont invités, par binôme (1 personne qui a participé à la journée+ 1 personne absente), à se raconter cette évaluation. La toile d'araignée (cf ci-après) est projetée pour permettre de se remémorer les différents items.



Patrick ROUCOUX introduit les débats en mettant en avant les conclusions de l'évaluation du 11/01/19.

- L'organisation a permis le maintien de l'action fédérale de manière efficace, tant au niveau de l'appui des CSX, qu'à la mise en œuvre de projets collectifs.
- L'organisation n'a pas permis le développement de partenariats et de projets nouveaux, la dynamique de perspective « l'aller vers les territoires », l'accompagnement efficient de nouveaux CSX ou EVS.
- L'organisation a produit un isolement non fécond de la déléguée.
- L'organisation n'a pas produit le développement de l'engagement des centres sociaux au sein de la FACS.

Les ambitions de la FACS pour les 3 années à venir

- Impulser une dynamique de développement
- Être en pro-activité/création/ressources
- Accentuer l'appui au réseau et « aller vers » les territoires (accompagnement nouveaux CSX/EVS ; dialogue avec les EPCI, participation aux CTG)
- Développement de la thématique « Bien vieillir »
- Développement de la thématique « Jeunesse »
- Développement d'une dynamique autour de la mesure de l'impact social et de l'investissement social

Les hypothèses de changement présentées par le bureau

- 1 délégué à temps plein
- 1 chargé de mission à temps plein avec la répartition suivante : 30% du temps mis à disposition de l'URACS (pilote du chantier régional senior) + 70% FACS
- CDI – indice 592 (pesée SNAECISO)

Les missions du délégué

- Accompagnement et suivi des CSX/EVS (appui, renouvellement des projets sociaux, développement et gestion de crise)
- Suivi des territoires (rapprochement avec les intercos)
- « Lobbying »
- Formation (bénévole et professionnelle)
- Animation du réseau Action co/famille
- Animation du réseau des directions
- Suivi et animation des instances de gouvernance fédérales
- Partenariat/Financement

- Investissement social/mesure d'impact social (lancement d'une démarche à l'échelle de l'intégralité du réseau)
- CSX et itinérance – Interco (développement de nouvelles formes d'intervention des CSX)
- Développement des CSX et EVS (accompagnement de l'émergence de nouvelles structures)
- Ressources, informations, prospectives
- Lien avec les instances régionales/nationales

Les missions principales du chargé de mission

- Seniors (bien vieillir sur le territoire)
- SERACS (observatoire des centres sociaux)
- Jeunesse (Ajir /animations, commissions/projets)
- Enfance (commissions/projet)
- ASLL (suivi marché public, facturation, PDLAHPD)
- Accueil (commission + projet)
- Participation aux instances fédérales et élaboration des CR

Les missions « externalisées » (à conserver)

- | | |
|---|--------|
| • Secrétariat ASLL (marché public logement) | 5900 € |
| • Collaborateurs ponctuels sur projet technique | 2000 € |
| • Comptabilité | 3500 € |

Éléments budgétaires

Dépenses

Coût de poste Déléguée : 72 435 €

Coût de poste chargé(e) de mission : 46 868 €

Coût de poste communication : 1788 €

Recettes

Dans le cadre de la mise à disposition du salarié pour 30% d'ETP, l'URACS s'engage à nous verser 18 000 € par an

Les pistes de financement possible en complément des sommes allouées par le CD07/MSA/CAF dans le cadre de la convention :

- CD 07 : Ardèche en Transition
- FDVA2 : Etat
- CD 07 Investissement : achat voiture
- Subventions CAF
- MSA
- Fond Mutualisé : FCSF (Fédération nationale)
- DRJSCS : Poste FONJEP

Vanessa présente le budget prévisionnel (en année pleine – sur la base d'une embauche au 01/01). Ce budget pourrait correspondre au BP 2020.

Le budget 2019 sera un budget de transition, avec un premier semestre budgétaire sur le même modèle que celui de 2018, et un deuxième semestre avec la prise en compte d'un deuxième coût de poste.

Le risque financier à prendre est de l'ordre de 10 000 €, ce qui représente environ 3 % du budget global.

Le compte de résultat 2018 fait apparaître un excédent d'environ 30 000€ ce qui permettrait de financer raisonnablement la prise de risque sur les 3 prochaines années (2019-2020-2021)

Après une série de questions de compréhension, et des débats sur la viabilité financière de cette réorganisation avec l'embauche d'un chargé de mission, cette proposition de réorganisation est mise au vote

Nombre de votants pour ce vote : 23

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour : 23 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

La réorganisation (embauche et risque financier) telle que présentée ci-dessus est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- **Point sur la situation à Privas / Point sur la situation à La Voulte**

PRIVAS

La mission fédérale à Privas s'est achevée le 31 décembre 2018.

La ville de Privas s'était rapprochée de la FACS pour prolonger la mission de 2 mois. L'hypothèse aurait été que Stéphane puisse travailler 50% à Privas et 50% à Valgorge. Dans le même temps, la CAF a réaffirmé l'importance pour le CS de Valgorge d'avoir une direction à temps plein. La décision a donc été prise de décliner l'offre de la ville de Privas de prolonger la mission, en proposant un accompagnement de la directrice (Christine Blachère) par Vanessa JAUME et Christian COURRAUD (délégué des MJC).

La dynamique impulsée par Stéphane sera prolongée. Elle a permis un engagement des compagnons dans la démarche de rapprochement. Une dizaine d'entre eux seront de futurs administrateurs du CS/MJC. La mise à plat des finances du CS permet aujourd'hui à Christine Blachère de travailler en toute sérénité.

Stéphane COLLARD a donc réintégré le centre social de Valgorge à temps plein à partir du 01/01/19.

2 compagnons nous ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils souhaitaient s'investir au sein du CA de la FACS à partir de notre prochaine AG. C'est une très bonne nouvelle.

LA VOULTE

La démarche de rapprochement est lancée. Elle se passe dans une ambiance plutôt saine et constructive. La FACS est associée au COTECH et COPIL avec les points de vigilance suivants :

- Intégration des bénévoles du centre social Pierre Rabhi dans les instances de pilotage du CS/MJC
- Continuité de la présence du CS dans les quartiers nord de la Voulte
- Financement adéquat du CS/MJC au regard du transfert des activités
- Renforcement du projet social du CS/MJC en intégrant les axes développés par le CS Pierre Rabhi (séniors/famille/parentalité/accompagnement de collectifs d'habitants)

La fin de la démarche de rapprochement devrait avoir lieu en juin.

- **Grands débats**

Pourquoi ?

Le 10 décembre, Macron a décidé d'organiser sur le territoire des Grands Débats pour dialoguer autour des questions qui préoccupent les gens (liées au mouvement des gilets jaunes et à la grogne sociale très fortement perceptible depuis quelques semaines).

La dernière lettre de la FCSF réaffirme les centres sociaux comme des acteurs du dialogue sur les territoires, et invite les CSX et fédé qui le souhaitent à animer des débats. Néanmoins, il convient de ne pas être dupes et de garder un point de vigilance important sur l'utilisation des paroles d'habitants qui sera faite par le gouvernement.

Les centres sociaux pensent qu'il est important qu'il y ait du dialogue sur le territoire, entre des personnes qui n'ont pas forcément les mêmes points de vue. C'est une bonne opportunité pour ancrer le fait que nos structures sont des espaces de débats citoyens, et que nous avons des compétences pour animer la démocratie sur les territoires.

Les objectifs de ce débat

Se mettre en dialogue / partager des constats / faire des propositions

Une réunion avec les directions et volontaires des csx est prévue le 11 février pour construire une trame

d'animation commune (outils d'animation et points de vigilance).

Il est décidé, après une discussion entre les administrateurs, que la FACS pourrait répondre positivement si elle était sollicitée pour animer des grands débats sur le territoire. Vanessa JAUME est mandatée. Elle peut rechercher des appuis dans le groupe de direction si besoin.

Fin de la séance à 22h

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le **jeudi 14 mars** 2019
19h00

Lieu : Centre social du Pouzin

Patrick Roucoux

Christiane Raynard